

BREIZH FAB

L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

DÉFI PARTAGÉ

APPEL À PROJETS : NOUVELLE VAGUE JUSQU'AU 30 AVRIL 2020

Une dynamique



Rappel Un défi partagé est une action collective qui vise à accompagner un groupe d'entreprises partageant le même défi et dont **tout ou partie de la réponse peut être apportée collectivement**

Le volet collectif peut prendre la forme de :

 **Réunion**
d'échanges
interentreprises,
*en présentiel ou en
visioconférence*

 **Atelier**
animé par un
expert

 **Visite**
d'un site
exemplaire

Caractéristiques d'un Défi Partagé

- Entre **3 et 5 ateliers collectifs**
- Entre **5 et 15 entreprises**
- P.M.E. éligibles au dispositif partageant le **même défi BREIZHFAB**
- Sur une durée de **3 à 15 mois**
- Un devis détaillé de l'ensemble des prestations

Le **Défi Partagé** peut être associé à un parcours **Défi sur-mesure**, imposé ou non à l'ensemble des entreprises du groupe

Porté par un animateur appartenant à une structure partenaire **BREIZHFAB**. Ce dernier se doit de :

- Recruter les entreprises,
- Faire l'ingénierie du défi partagé,
- Animer le volet collectif,
- Restituer les retombées de l'action.

La sélection des Défis Partagés

- Appel à projets
- Validation de l'éligibilité du projet (Accord de principe)
- Validation du dossier de candidature par le Comité Technique Élargi (mensuel)
- Suivi des ateliers collectifs et bilan**

BREIZHFAB, au-delà du soutien technique, apportera un soutien financier sur la partie collective pour :

- Les prestations des intervenants
- Les éventuels frais de bouche (si animation en amont et aval)

Le budget global de 90 k€ sera réparti par ordre d'arrivée avec une limite de 1 défi partagé par structure

Les conditions appliquées aux P.M.E. :

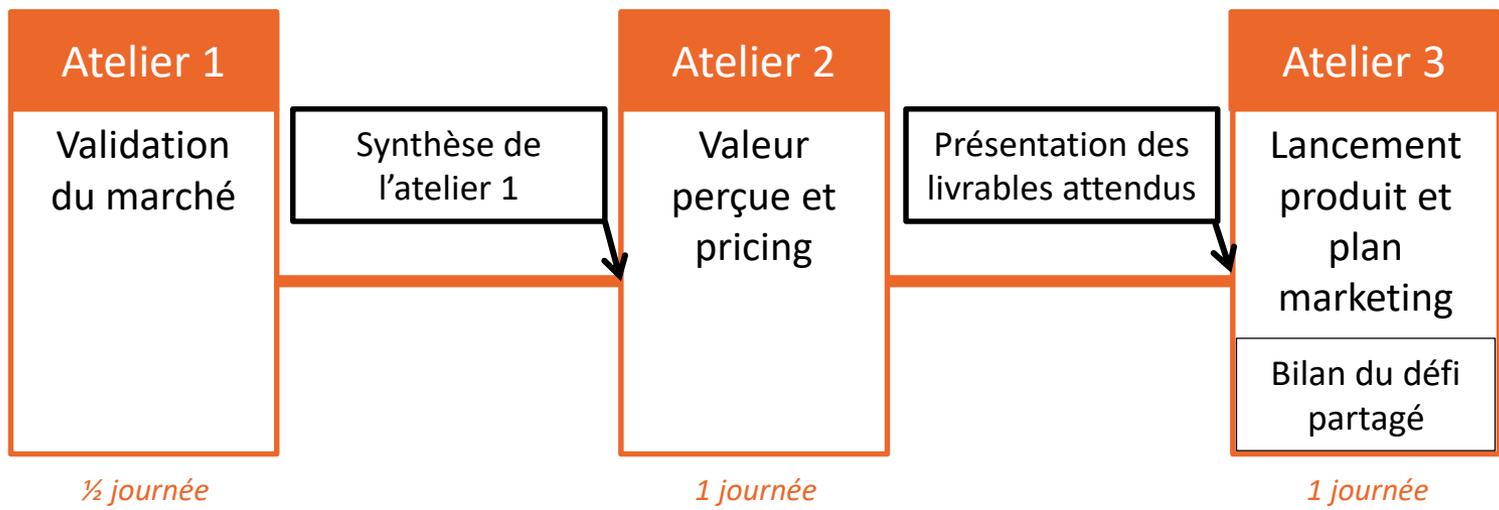
- Les P.M.E. engagées dans un Défi Partagé n'auront pas d'obligation mais seront incitées à réaliser des défis sur-mesure ou Industrie du Futur,
- Une P.M.E. ne peut s'engager dans un Défi Partagé qui propose des défis individuels uniquement en respectant la règle de durée totale de jours d'accompagnement financés par **BREIZHFAB** (10 jours maximum ou 5 si déjà engagée sur Industrie du Futur)
- Gratuité pour les entreprises sur la partie collective

Les apports de **BREIZHFAB**

- Montage de dossier simplifié
- Possibilité de profiter du pool de compétences pour l'animation des ateliers
- Financement des :
 - Prestations des intervenants externes sur les ateliers (à hauteur de 1,2 k€ par atelier)
 - Frais de bouche par atelier (*à condition d'animation en amont et en aval*)
 - 2 personnes par PME + L'intervenant + L'animateur
 - 25 €/par pers

Vous avez un groupe d'industriels avec une problématique commune rattachée à un défi **BREIZHFAB**, le défi partagé apporte un volet collectif. Vous pouvez créer votre parcours avec le groupe, comme par exemple :

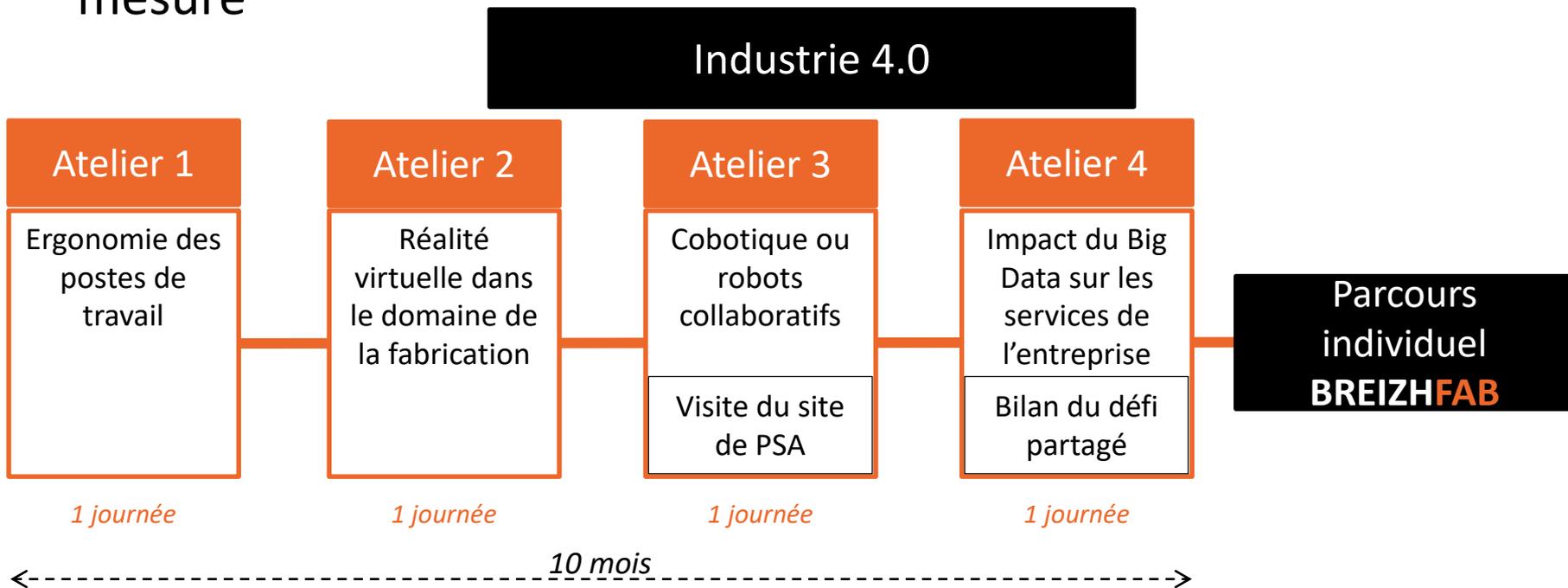
Le marketing agile



← 3 mois →

Nb d'ateliers	<input type="text" value="3"/>	BUDGET (maximum)	
<i>dont sur 1 journée</i>	<input type="text" value="2"/>	Prestation	2 400,00 €
Nb de PME	<input type="text" value="5"/>	Frais de bouche	600,00 €
			3 000,00 €

Exemple d'un Défi Partagé avec parcours individuel défi sur-mesure



Nb d'ateliers	4	BUDGET (maximum)	
<i>dont sur 1 journée</i>	<i>4</i>	Prestation	4 800,00 €
Nb de PME	15	Frais de bouche	3 200,00 €
			8 000,00 €

APPEL A PROJETS

DiffusAAP ouvert jusqu'au 30 avril 2020

Candidature en 3 étapes :

- Fiche d'éligibilité à remettre avant la fin de l'appel
- Accord de principe après étude de tous les dossiers
- Contractualisation avec le Cetim (annexe technique et convention)

BREIZHFAB
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

FICHE ELIGIBILITE – DEFI PARTAGE
Vous avez une idée de défi partagé, et vous souhaitez avoir un avis de principe du Comité Technique

THEMATIQUE ENVISAGEE

Institution du Défi partagé	
Contexte du défi (Éléments déclencheur – Origine)	
Objectifs	

GRUPE D'ENTREPRISES DÉJA IMPLIQUEES

RAISON SOCIALE	LOCALISATION

CONTENU ENVISAGE POUR LE DEFI PARTAGE

Nombre d'ateliers collectifs :
Intégration d'accompagnements individuels : OUI / NON
Si oui, combien de jours par entreprise :

DESCRIPTIF DES PRINCIPALES ETAPES DES DEFIS PARTAGES

ETAPE : COLLECTIF/INDIVIDUEL	VOLET COLLECTIF (DUREE)	VOLET INDIVIDUEL (NB DE JOUR)

Le ou les consultant(s) sont-ils identifiés ? OUI / NON
Si oui, précisez :

 Page 1 sur 1

BREIZHFAB
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

ANNEXE TECHNIQUE – DEFI PARTAGE
Document à remettre

DEFI

Institution du Défi partagé	
Contexte du défi (Éléments déclencheur – Origine)	
Objectifs	

Date de démarrage du Défi Partagé :
Date de fin du défi partagé :

PORTEUR DU DEFI

Nom de la structure :
Nom du son dirigeant :
Nom du contact pour le défi :
N° SIRET :

GRUPE DE PME INSCRITES

RAISON SOCIALE	LOCALISATION	SIRET	Code NAF	Contact(s)

☐ Je certifie que toutes les entreprises listées relèvent de la définition d'une PME au sens européen
☐ Je certifie que toutes les PME listées ont été informées du programme et ont donné leur accord pour participer aux ateliers prévus dans le cadre de ce défi partagé.

* Report des entreprises inscrites de la définition d'une PME au sens Européen - Effectif inférieur à 250 salariés (équivalents) Temps plein et non intermittent et un groupe d'entreprises ne dépassant pas 250 millions de chiffre d'affaires annuel net de TVA en France et dans les autres États membres de l'Union Européenne et dont le total du chiffre annuel net de TVA ne dépasse pas 50 millions d'euros.
Définition complète d'entreprises et d'activités autorisées : data.cetim.com/la-definition-dune-pme - L'IN MAJUSCULES le 04 mars 2016.

 Annexe Technique Page 1 sur 4

BREIZHFAB
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

DESCRIPTIF DES PRINCIPALES ETAPES DES DEFIS PARTAGES

Date de démarrage du Défi Partagé :
Date de fin du défi partagé :
Nombre d'ateliers collectifs :
Intégration d'accompagnements individuels : OUI / NON
Si oui, combien de jours par entreprise :

Présentation des ateliers collectifs :

Atelier	Titre de l'atelier	Date prévue	Durée de l'atelier (1/2 ou 1)	Contenu de l'atelier	Consultant(s) (Nom, Prénom, e-mail, Structure, Siret)	Intervention facturée (oui/non)	Frais de bouche (OUI/Non)
1							
2							
3							
4							
5							

BUDGET

		BUDGET (maximum)	
Nb d'ateliers	3	Prestation	3 600 €
dont sur 1 journée entière	2	Frais de bouche	1 650 €
Nb de PME	10		5 250 €

 Annexe Technique Page 2 sur 4

Après étude par le Comité Technique Élargi des fiches projets sur la base des critères d'éligibilité, un accord de principe sera accordé pour les projets présélectionnés.

Dans certains cas, le Comité Technique pourra inciter certaines structures à se regrouper pour monter un Défi Partagé commun.

Sous un délai qui sera précisé lors de l'accord de principe, le ou les structures d'accompagnement auront à remplir une fiche de candidature.

1. L'animateur aura l'obligation d'accueillir un représentant BREIZHFAB lors de la partie collective (par exemple lors du kick-off du défi partagé), afin de faire une présentation qui valorise les partenaires, et la dynamique.
2. Livrables imposés à l'animateur
 - Bilan (enquête de satisfaction, synthèses des ateliers, atteinte des objectifs, qualité des ateliers..)
 - Affichage
 - Une page de garde à reprendre dans les livrables et les présentations
3. Possibilité d'intégrer a posteriori une entreprise dans un défi partagé au même coût

BREIZH FAB

— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Soutenue par

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



*L'Europe s'engage
en Bretagne* / Avec le Fonds européen
de développement régional

